



Commission des limites du plateau continental

Distr. générale
21 août 2006
Français
Original : anglais

Dix-huitième session

New York, 21 août-15 septembre 2006

Ordre du jour

1. Ouverture de la dix-huitième session par le Président de la Commission.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Examen de la demande présentée à la Commission par le Brésil, en application des dispositions du paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.
5. Examen de la demande présentée à la Commission par l'Australie, en application des dispositions du paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.
6. Examen de la demande présentée à la Commission par l'Irlande, en application des dispositions du paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.
7. Examen de la demande présentée à la Commission par la Nouvelle-Zélande, en application des dispositions du paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.
8. Examen de la demande conjointe présentée à la Commission par la France, l'Espagne, l'Irlande et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en application des dispositions du paragraphe 8 de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.
9. Rapport du Président de la Commission sur les travaux de la seizième Réunion des États parties.
10. Rapport du Président du Comité de rédaction.
11. Rapport du Président du Comité des avis scientifiques et techniques.
12. Rapport du Président du Comité de la formation.
13. Questions diverses.

